

COMMUNIQUE

LE MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE LA TECHNOLOGIE
ORGANISE UN CONCOURS EXTERNE SUR EPREUVES POUR LE RECRUTEMENT
DE SECRETAIRES DACTYLOGRAPHES APPARTENANT AU CORPS ADMINISTRATIF COMMUN DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES ET CE
CONFORMEMENT AU TABLEAU SUIVANT :

CONDITIONS DE PARTICIPATION	LES EPREUVES DU CONCOURS	DERNIER DELAI D'INSCRIPTION	DATE DE DEROULEMENT DES EPREUVES	NOMBRE DE POSTES MIS EN CONCOURS
LE CONCOURS EST OUVERT AUX CANDIDATS TITULAIRES DU DIPLOME DU BACCALAUREAT OU D'UN DIPLOME EQUIVALENT AVEC UNE FORMATION EN DACTYLOGRAPHIE OU EN TRAVAUX DE BUREAUTIQUE ET D'INFORMATIQUE OU D'UN DIPLOME DE FORMATION HOMOLOGUE AU NIVEAU PRECITE ET N'AYANT PAS DEPASSE L'AGE DE (35) ANS.	<p><u>I- EPREUVE D'ADMISSIBILITE PORTANT SUR L'ADMINISTRATION TUNISIENNE:</u> (DUREE : 3 HEURES , COEFFICIENT : 1) CETTE EPREUVE AURA LIEU OBLIGATOIREMENT EN LANGUE ARABE ET EN QUATRE PAGES AU MAXIMUM.</p> <p><u>II- EPREUVES D'ADMISSION :</u> * UNE EPREUVE PORTANT SUR L'ORGANISATION POLITIQUE EN TUNISIE (DUREE : 2 HEURES, COEFFICIENT : 1) * UNE EPREUVE PRATIQUE SUR ORDINATEUR (DUREE : 2 HEURES , COEFFICIENT : 1) .</p>	27 DECEMBRE 2007	27 JANVIER 2008 ET JOURS SUIVANTS	(25) POSTES

LES CANDIDATS AU CONCOURS SUSVISE DOIVENT DEPOSER OU ADRESSER PAR LETTRE RECOMMANDEE LEURS DOSSIERS DE CANDIDATURES AU MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE LA TECHNOLOGIE (DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES) AVENUE OULED HAFFOUZ 1030; TUNIS - COMPRENANT OBLIGATOIREMENT LES PIECES SUIVANTES :

- 1) UNE DEMANDE DE CANDIDATURE.
 - 2) UNE PHOTOCOPIE DE LA CARTE D'IDENTITE NATIONALE.
 - 3) UNE PHOTOCOPIE DU DIPLOME DU BACCALAUREAT, ACCOMPAGNEE POUR LES DIPLOMES ETRANGERS D'UNE ATTESTATION D'EQUIVALENCE AVEC UNE ATTESTATION EN DACTYLOGRAPHIE OU EN TRAVAUX DE BUREAUTIQUE ET D'INFORMATIQUE OU D'UN DIPLOME DE FORMATION HOMOLOGUE.
- II N'EST PAS NECESSAIRE QUE LA SIGNATURE SOIT LEGALISEE ET QUE LES PHOTOCOPIES DE CES PIECES SOIENT CERTIFIEES CONFORMES AUX ORIGINAUX.
- LE CANDIDAT AYANT DEPASSE L'AGE LEGAL DOIT JOINDRE AUX PIECES SUS-ENUMEREES UNE ATTESTATION JUSTIFIANT L'ACCOMPLISSEMENT PAR L'INTERESSE DE SERVICES CIVILS EFFECTIFS OU L'INSCRIPTION AU BUREAU DE L'EMPLOI EN VUE DE DEDUIRE LA DUREE DE CES SERVICES DE L'AGE MAXIMUM LEGAL.
- 4) TROIS ENVELOPPES AFFRANCHIES PORTANT L'ADRESSE DU CANDIDAT.

IMPORTANT : TOUTE CANDIDATURE PARVENUE APRES LA CLOTURE DE LA LISTE D'INSCRIPTION OU NE COMPORTANT PAS TOUTES LES PIECES DEMANDEES EST OBLIGATOIREMENT REJETEE, LE CACHET DE LA POSTE OU LA DATE D'ENREGISTREMENT AU BUREAU D'ORDRE CENTRAL FAISANT FOI.

REFERENCE : ARRETE DU PREMIER MINISTRE DU 30 JANVIER 1999 FIXANT LES MODALITES D'ORGANISATION DU CONCOURS EXTERNE SUR EPREUVES POUR LE RECRUTEMENT DE SECRETAIRES DACTYLOGRAPHES APPARTENANT AU CORPS ADMINISTRATIF COMMUN DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES.